



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ENA

Question écrite n° 29898

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation au sujet du rapport de Mme Puybasset préconisant une réforme radicale de la scolarité à l'Ecole nationale d'administration. Il semblerait que le rapport suggère que l'ensemble de la scolarité se déroule en un seul site, à savoir Paris. Si tel était le cas, cela signifierait la fermeture des locaux de Strasbourg. Aussi, il souhaiterait savoir si la bilocalisation de l'ENA est effectivement remise en cause, et si une telle fermeture est envisagée par le Gouvernement.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a, à plusieurs occasions et récemment encore, confirmé le maintien de la bilocalisation de l'Ecole nationale d'administration sur les sites de Paris et de Strasbourg. Aucune remise en cause de ce choix n'est actuellement envisagée.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29898

Rubrique : Grandes écoles

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 1999, page 2938

Réponse publiée le : 19 juillet 1999, page 4429